

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 00169
Numéro SIREN : 312 744 832
Nom ou dénomination : ORECO

Ce dépôt a été enregistré le 30/03/2020 sous le numéro de dépôt 4384



EXPERTISE | AUDIT | CONSEIL

Déposé au Greffe
le 30 MARS 2020
sous le N° 4384
RCS N° 783169

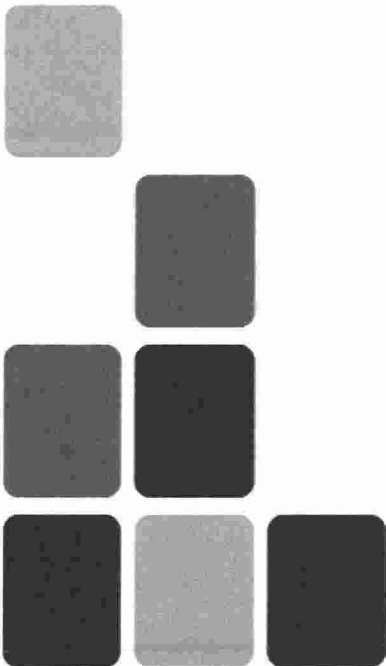
ORECO

8 rue des Frères Lumière

44119 TREILLIERES

Etats financiers au 28/02/2019

Certifié conforme



www.cabinet-oreco.fr

Bureaux :

Loire-Atlantique : 8, rue des Frères Lumière, ZA Ragon 2 - 44119 Treillières (Tél : 02 40 76 86 10 e-mail : oreco.nantes@cabinet-oreco.fr)
Vendée : 2, rue Alfred De Vigny - 85600 Saint Hilaire De Loulay (Tél : 02 51 46 34 09 e-mail : oreco.montaigu@cabinet-oreco.fr)

ATTESTATION

ORECO

Du 01/03/2018 au 28/02/2019

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels qui a été exécutée pour le compte de l'entreprise :

ORECO

Pour l'exercice du 01/03/2018 au 28/02/2019

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de l'Ordre des Experts Comptables.

A l'issue de nos travaux qui ne constituent pas un audit, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les stocks ont été communiqués et valorisés par la société.

Les créances douteuses sont évaluées par la société.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	3 114 676,10 €
- Chiffre d'affaires	2 948 552,19 €
- Résultat net comptable	325 227,35 €

Fait à TREILLIERES
Le 24/04/2019

YANNICK BAUDRY
Expert-comptable



COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ORECO

Du 01/03/2018 au 28/02/2019

	Valeurs au 28/02/19		% de l'actif	Valeurs au 28/02/18	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr			
ACTIF					
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles			23,31		23,59
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	36 820,00	31 846,33	4 973,67	7 085,01	
Fonds commercial (1)	721 003,24		721 003,24	721 003,24	
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			3,42		3,93
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	569 931,18	463 483,01	106 448,17	121 396,39	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)			34,27		31,95
Participations	986 213,00		986 213,00	986 213,00	
Créances rattachées à des participations	81 038,38		81 038,38		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 395 005,80	495 329,34	1 899 676,46	60,99	1 835 697,64
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours				0,12	0,14
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)	3 750,00		3 750,00	4 200,00	
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	465,23		465,23	0,01	0,06
Créances				17,84	14,09
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	559 545,97	64 862,95	494 683,02	326 918,15	
Autres créances (3)	61 108,65		61 108,65	107 985,86	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement				16,23	15,65
Actions propres					
Autres titres	505 479,64		505 479,64	482 905,13	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	114 379,05		114 379,05	288 727,76	9,35
Charges constatées d'avance (3)	35 134,05		35 134,05	38 473,16	1,25
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 279 862,59	64 862,95	1 214 999,64	39,01	1 250 910,09
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 674 868,39	560 192,29	3 114 676,10	100	3 086 607,73

(1) Dont droit au bail
 (2) Dont à moins d'un an (brut)
 (3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

ORECO

Du 01/03/2018 au 28/02/2019

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

	Valeurs au 28/02/19	% du passif	Valeurs au 28/02/18	% du passif
Capital (dont versé : 500 000,00)	500 000,00	16,05	500 000,00	16,20
Primes d'émission, de fusion, d'apport	223 260,00	7,17	223 260,00	7,23
Écart de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		17,48		18,13
Réserve légale	50 745,43		50 745,43	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	493 831,05		508 799,06	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	325 227,35	10,44	149 491,99	4,84
SITUATION NETTE	1 593 063,83	51,15	1 432 296,48	46,40
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 593 063,83	51,15	1 432 296,48	46,40

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques	28 800,00		31 358,00	
Provisions pour charges	32 690,00		37 218,00	
TOTAL PROVISIONS	61 490,00	1,97	68 576,00	2,22

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	760 221,28	24,41	887 456,05	28,75
Emprunts et dettes financières diverses (3)	45 153,08	1,45	23 759,52	0,77
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	109 194,89	3,51	118 245,14	3,83
Fournisseurs, factures non parvenues	46 759,96	1,50	51 615,60	1,67
Dettes fiscales et sociales	350 212,72	11,24	316 261,76	10,25
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	69 180,34	2,22	116 547,18	3,78
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	79 400,00	2,55	71 850,00	2,33

TOTAL DETTES

Écart de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	3 114 676,10	100	3 086 607,73	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

601 552,78

858 569,49

15 273,29

744 829,00

840 906,00

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

ORECO

Du 01/03/2018 au 28/02/2019

	Du 01/03/18 Au 28/02/19	Du 01/03/17 Au 28/02/18	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	2 948 552	2 779 865	168 687	6,07
Montant net du chiffre d'affaires	2 948 552	2 779 865	168 687	6,07
Production stockée	-450	7	-457	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	5 456	5 272	183	3,48
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	62 660	54 926	7 734	14,08
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 016 218	2 840 070	176 148	6,20
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	38	159	-120	-75,89
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	1 262 747	1 222 095	40 651	3,33
Impôts, taxes et versements assimilés	45 875	51 628	-5 753	-11,14
Salaires et traitements	1 006 998	959 519	47 478	4,95
Charges sociales	351 810	355 245	-3 435	-0,97
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	27 967	19 201	8 766	45,65
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	24 609	14 720	9 890	67,19
Dotations aux provisions		4 358	-4 358	-100,00
Autres charges	17 669	31 379	-13 710	-43,69
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 737 713	2 658 303	79 409	2,99
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	278 505	181 767	96 739	53,22
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée		800	-800	-100,00
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

3 528

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE (SUITE)

ORECO

Du 01/03/2018 au 28/02/2019

	Du 01/03/18 Au 28/02/19	Du 01/03/17 Au 28/02/18	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)	99 840		99 840	
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 273	2 696	3 577	132,68
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	106 113	2 696	103 417	
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	4 678	1 296	3 382	260,89
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement	48		48	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	4 726	1 296	3 430	264,60
RÉSULTAT FINANCIER	101 387	1 400	99 987	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	379 892	183 967	195 925	106,50
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	560	6 819	-6 260	-91,79
Sur opérations en capital		25	-25	-100,00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	4 528	6 660	-2 132	-32,01
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 088	13 504	-8 416	-62,32
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	2 568	2 272	296	13,04
Sur opérations en capital		75	-75	-100,00
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	553	263	291	110,64
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 121	2 610	512	19,61
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 966	10 894	-8 928	-81,95
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	56 631	45 369	11 262	24,82
TOTAL DES PRODUITS	3 127 419	2 857 070	270 348	9,46
TOTAL DES CHARGES	2 802 191	2 707 578	94 613	3,49
Bénéfice ou Perte	325 227	149 492	175 735	117,56

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ORECO

Du 01/03/2018 au 28/02/2019

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 28/02/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entreprise a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ORECO

Du 01/03/2018 au 28/02/2019

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|------------|
| - Agencement et aménagement des constructions | 8 à 10 ans |
| - Matériel informatique | 3 ans |

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ORECO

Du 01/03/2018 au 28/02/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	761 023				
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels						
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers		440 544		799	
		Matériel de transport					
	corporelles	Matériel de bureau & mobilier informatique		162 408		10 661	
		Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
		TOTAL	602 952		11 460		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations		986 213		81 038		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
		TOTAL	986 213		81 038		
TOTAL GENERAL			2 350 188		92 498		
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		3 200	757 823		
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers		33 824		407 518	
		Matériel de transport					
	corporelles	Mat. bureau, inform., mobilier		10 657		162 413	
		Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
		TOTAL	44 481		569 931		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations				1 067 251		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
		TOTAL			1 067 251		
TOTAL GENERAL			47 681		2 395 005		

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ORECO

Du 01/03/2018 au 28/02/2019

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	32 935	2 111	3 200	31 846
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		354 415	9 679	33 824	330 269
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		127 141	16 729	10 657	133 214
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	481 556	26 408	44 481	463 483
	TOTAL GENERAL	514 491	28 520	47 681	495 329

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

ORECO

Du 01/03/2018 au 28/02/2019

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	31 358		2 558	28 800
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	37 218		4 528	32 690	
	TOTAL	68 576		7 086	61 490
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	63 866	24 609	23 613	64 863	
Autres provisions pour dépréciation					
	TOTAL	63 866	24 609	23 613	64 863
	TOTAL GÉNÉRAL	132 442	24 609	30 699	126 353
Dont provisions pour pertes à terminaison					
			24 609	26 171	
Dont dotations & reprises					
				4 528	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

ORECO

Du 01/03/2018 au 28/02/2019

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
HERVY ET ASSOCIES - 222 AV MARECHAL DE LATTRE DE TA	75 000	7 953	99,94	7 953
AGEST - 5 RUE DE CHINON 49300 CHOLET - 392785861	38 112	364 485	99,84	71 103
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

ORECO

Du 01/03/2018 au 28/02/2019

Informations financières (5)	Capital (6)		Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute		Nette		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avoirs donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
	à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)			des titres comptables (7) (8)	des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avoirs donnés par la société (7)					
Filiales et participations (1)													
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)													
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)													
HERVY ET ASSOCIES - 222 AV MARECHAL DE LATTRE DE TASSI 44	75 000	7 953	99,94	387 173	387 173	80 000	461 076	7 953					
AGEST - 5 RUE DE CHINON 49300 CHOLET - 392785861	38 112	364 485	99,84	599 040	599 040		547 042	71 103					99 840
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)													

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

ORECO

Du 01/03/2018 au 28/02/2019

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
Filiales et participations (1)											

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

ORECO

Du 01/03/2018 au 28/02/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	81 038		81 038
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	30 951	30 951	
		Autres créances clients	528 594	528 594	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfiques	27 876	27 876	
		Etat & autres	20 440	20 440	
		coll. publiques			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	13 257	13 257		
	Charges constatées d'avance	35 134	35 134		
	TOTAUX	737 292	656 254	81 038	
Renvois	(1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

ORECO

Du 01/03/2018 au 28/02/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		35 134
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	35 134

PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		1 038
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		80 114
Autres créances		
Disponibilités		9 021
	TOTAL	90 174

CAPITAUX PROPRES

ORECO

Du 01/03/2018 au 28/02/2019

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 964,00	45,60
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	10 964,00	45,60

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		149 492
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Total des prélèvements sur les réserves	
	TOTAL DES ORIGINES	149 492
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	-14 968
Dividendes		164 460
Autres répartitions		
Report à nouveau		
	TOTAL DES AFFECTATIONS	149 492

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ORECO

Du 01/03/2018 au 28/02/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	760 221	158 669	567 872	33 681
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	155 955	155 955		
Personnel & comptes rattachés	147 404	147 404		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	82 881	82 881		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	93 576	93 576		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	26 352	26 352		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	45 153	45 153		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	69 180	69 180		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	79 400	79 400		
TOTAUX	1 460 122	858 569	567 872	33 681
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	142 485			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

ORECO

Du 01/03/2018 au 28/02/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	79 400
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	79 400

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	153
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 760
Dettes fiscales et sociales	143 389
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	13 832
TOTAL DES CHARGES À PAYER	204 134

CI COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI

ORECO

Du 01/03/2018 au 28/02/2019

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 28/02/2019, le CICE s'élève à 41 260 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

LES EFFECTIFS

ORECO

Du 01/03/2018 au 28/02/2019

LES EFFECTIFS

	28/02/2019	28/02/2018
Personnel salarié :	26,40	30,00
Ingénieurs et cadres	2,40	4,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	24,00	26,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

**ORGANISATION REVISION ET
EXPERTISE COMPTABLE DE L'OUEST**

Société par actions simplifiée

Au capital de 500 000 euros

Siège social : 8, Rue des Frères Lumière - 44119 TREILLIERES

312 744 832 RCS NANTES

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUILLET 2019**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le
28 février 2019 :**

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 28 février 2019 s'élevant à 325 227,35 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes : 219 280,00 euros
Soit 20 euros bruts par action

Au compte « réserve CICE » : 41 260,00 euros

Au compte « autres réserves » : 64 687,35 euros

Bénéfice de l'exercice 325 227,35 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social sur décision du Président.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 28 février 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 219 280 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Rappel des distributions des trois dernières années :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année N-1	164 460		
Année N-2	153 496		
Année N-3	131 568		

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juillet 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Yannick BAUDRY



Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC de Rennes

Téléphone : **02 40.95.77.77**

e-mail : a.locatelli@arceis.fr

ORECO
Société par actions simplifiée au capital de 500.000 euros
R.C.S. NANTES 312 744 832

Siège social :
8, rue des Frères Lumière
ZA RAGON 2
44119 TREILLIERES

Exercice du 1^{er} mars 2018 au 28 février 2019

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS***

A l'Assemblée Générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 07 juillet 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ORECO relatifs à l'exercice clos le 28 février 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mars 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'Assemblée Générale et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Haute-Goulaine

Le 8 juillet 2019


Alain LOCATELLI

Commissaire aux comptes



EXPERTISE | AUDIT | CONSEIL



**Greffe du Tribunal de commerce
de NANTES**

2 Ter, Quai François Mitterrand
44000 Nantes

Le 18 février 2020

Dépôt des comptes annuels

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 28 février 2019,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à la collectivité des associés et la résolution votée.

Pour le règlement des frais correspondants aux formalités nous vous remercions de bien vouloir notre compte numéro 8900231.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Mickaël GUITTONNEAU
Responsable Pole Juridique ORECO

www.cabinet-oreco.fr

ORECO NANTES

8, rue des Frères Lumière - ZA Ragon 2 - 44119 TREILLIÈRES
Tél 02 40 76 86 10 - Fax 02 40 76 86 30 - oreco.nantes@cabinet-oreco.fr

ORECO MONTAIGU

2, rue Alfred de Vigny - Saint-Hilaire-De-Loulay - 85600 MONTAIGU VENDÉE
Tél 02 51 46 34 09 - Fax 02 51 46 36 05 - oreco.montaigu@cabinet-oreco.fr

EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES
Yannick BAUDRY - Julien SONIGO - Matthieu GUINÉ - Samuel PRÉAUD

Inscription au tableau de l'Ordre des Régions Pays de Loire et Poitou Charente Vendée
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Contrat d'assurance responsabilité professionnelle conforme à la loi

AS au capital de 500 000€ - RCS NANTES 312 744 832 - Code APE 6920Z - FR 68312744832